

Dans un article de presse de février dernier, consacré à l'élargissement de la location de vélos et trottinettes électriques vers d'autres communes que Poitiers, je suis surpris de ne pas trouver notre commune parmi les volontaires. Notre municipalité étant écolo, nous devrions être en pointe dans le domaine de la recharge et de la location de mobilité électrique.

Concernant le prochain budget 2023, sous très fortes contraintes financières, je vais demander non seulement une grande vigilance, mais aussi une grande prudence envers nos dépenses. Je vais proposer deux axes forts de travail.

Notre commune, avant de vous mettre en forte contribution avec vos impôts, devrait déjà réduire ses dépenses de fonctionnement, notamment la masse salariale, en travaillant sur la mutualisation des personnels communaux vers Grand Poitiers. Pour pouvoir investir, il faut maîtriser nos dépenses de fonctionnement et éviter toute dépense non nécessaire et utile à toute la population.

Notre commune doit s'autofinancer pour couvrir une partie de ses investissements, mais notre commune n'est pas viable financièrement, j'estime le point d'équilibre minimum à plus de 10 000 habitants. A moyen ou long terme, il faudra envisager une fusion de communes pour nous sortir du marasme financier ou nous sommes aujourd'hui.

Mutualisation des dépenses de personnel et fusion de communes, car sinon vous allez être, une fois de plus, le seul recours avec vos impôts !!

Groupe Jean-Marc Mazière.